



Dans... le sillage du COMPAS

Le sillage n°1/10

Depuis plus d'une dizaine d'années, le COMPAS vous accompagne dans la connaissance et l'analyse des réalités sociales.

Ce document est notre retour des observations croisées réalisées à partir de nos travaux, notre contribution à une réflexion plus large...

Actualités du COMPAS...

Observation
Évaluation
Étude
Formation
Informatique

Sommaire

- ☐ Actualités du COMPAS – 1
- ☐ Chemin faisant... – 2
Mobilités, de quoi parle-t-on ?
- ☐ Point de vue... – 5
Vulnérabilité et territoires : vers un outil pour appréhender les disparités locales
- ☐ Balise biblio... – 7
Références utilisées dans les articles
- ☐ A noter dans la b@se doc... du COMPAS – 8
« Petite enfance » - « Pauvreté et précarité »

Quelques interventions en cours ou parmi les plus récentes :

→ L'analyse des mouvements scolaires dans le cadre de la redéfinition des cartes scolaires, pour plusieurs conseils généraux ou communes comme Le Havre par exemple.

→ La poursuite des accompagnements dans la mise d'œuvre d'observatoires locaux, sociaux et urbains... : notamment pour les communautés d'agglomération de Quimper, de Limoges, de Dijon, de Morlaix, etc. ou les conseils généraux du Bas-Rhin, du Val de Marne, des Pyrénées Atlantiques... ou encore le territoire de Belfort, etc.

→ La poursuite des démarches d'Analyse des Besoins Sociaux pour le compte de CCAS ou de CIAS : Niort et plusieurs autres communes des Deux-sèvres, Blois et son agglomération, le CIAS du Bassin de Marennes (17), plusieurs communes de l'agglomération nantaise et de Loire-Atlantique, des communes d'outre-mer comme Nouméa, etc.

Des pré-analyses de besoins sociaux sont également réalisées auprès de communes de moins 20000 habitants, via la démarche PHARES conçue en partenariat avec l'UNCCAS.

Les outils et méthodes :

- L'outil Internet "*Observatoire des Inégalités Territoriales*" : l'Observatoire des Inégalités et le COMPAS ont décidé de mettre en œuvre conjointement un outil interactif destiné à mettre à la disposition de tout citoyen quelques éléments clés d'aide à la compréhension des inégalités sociales territoriales (<http://www.inegalitesterritoriales.fr>). Pouvoir connaître la situation d'une commune, d'un département ou d'une région, pouvoir les situer par rapport à d'autres collectivités équivalentes ou au niveau national est une nécessité pour comprendre comment on y vit, mais aussi pour définir des politiques publiques adaptées aux besoins de la population.

- <http://www.e-compas.fr>, Le *portail de l'observation sociale des territoires* : acteur depuis 20 ans de l'observation sociale, le COMPAS a décidé d'ouvrir un tout nouveau portail internet. Vous y trouverez des liens vers des outils uniques d'information, qui vous permettront de mieux comprendre la situation économique et sociale des territoires et leur dynamique.

Participation à des colloques, conférences... :

Le 24/09/2010 – Intervention dans le cadre des "assises du vivre ensemble" mises en œuvre à Quimper par le CCAS.

Le 27/09/2010 – Intervention lors d'une Rencontre inter-professionnelle organisée par la Maison Départementale des Adolescents de Loire-Atlantique sur le thème "Mobilités adolescentes, quels enjeux ? Penser la mobilité des adolescents pour mieux les accompagner".

Les 6-7/10/2010 – Participation au 63^{ème} Congrès de l'UNCCAS à Dijon, autour du thème "De l'observation sociale à l'évaluation - Des clés pour mieux agir sur nos territoires".



Mobilités, de quoi parle-t-on ?

Chemin faisant...

(...dans le sillage des
études réalisées par le
COMPAS)

*Garder la
polysémie de la
notion de
« mobilité » peut
nous permettre
d'élargir la
manière de penser
celle-ci...*

Cet article est un premier extrait arrangé d'une conférence donnée par le COMPAS dans le cadre d'une rencontre inter-professionnelle organisée par la Maison Départementale des Adolescents de Loire-Atlantique en septembre 2010.

Tentative de définition à partir de l'étymologie et du dictionnaire¹

Étymologiquement, le mot "mobilité" vient du latin "*mobilitas*" qui signifie "facilité à se mouvoir", mais également "inconstance, humeur changeante"...

Parmi les premières définitions historiques (13^{ème} siècle, 17^{ème} siècle), nous trouvons en effet trace d'un rapport avec les humeurs, les états d'âme, les états psychologiques...

La mobilité est par exemple définie comme la "facilité à passer d'un état psychologique à un autre" ; ou encore comme la "facilité à prendre rapidement différentes expressions" (par ex. à propos d'un acteur capable de changer rapidement d'expressions...).

Ainsi, le terme de "mobilité" sera d'abord rapproché des notions de mouvement et de changement ; et peut-être même plus précisément encore aux mouvements ou changements à la fois rapides et faciles.

L'idée même de déplacement viendra un peu plus tard, fin 19^{ème} s. - début 20^{ème} s., pour définir la mobilité comme le "caractère des personnes qui se déplacent souvent" (1921), puis ensuite, encore un peu plus tard, à travers les sciences sociales, pour parler de la mobilité géographique de la main d'œuvre (1958).

Le développement des sciences sociales, et en particulier de la sociologie, contribuera à l'émergence d'acceptions nouvelles : on verra ainsi apparaître le concept de "mobilité sociale" (1957), puis de "mobilité professionnelle" (1966).

Aujourd'hui, les définitions les plus usuelles retiennent souvent ce rapprochement avec l'idée de déplacement.

Ainsi, le dictionnaire TLF, donne comme première définition de la mobilité :

"caractère de ce qui peut être déplacé ou de ce qui se déplace par rapport à un lieu, à une position".

Mais la sociologie, quant à elle, privilégie plutôt la notion de changement. La mobilité est alors définie comme l'"aptitude à accomplir ou à subir un certain nombre de changements d'ordre social". Et la définition se précise selon l'adjectif qui lui est ensuite accolé.

Pour résumer, nous pouvons donc retenir que...

- la mobilité est une disposition (au sens de capacité, facilité, aptitude, compétence... dont dispose quelqu'un ou quelque chose),
- qu'elle renvoie à un changement, un mouvement ou un déplacement,
- et qu'elle suggère également des degrés de vitesse et de fréquence...

Il nous semble intéressant ici de garder toute la polysémie de cette notion, car celle-ci peut nous permettre d'élargir la manière de "penser la mobilité"...

Ne retenir de la mobilité que sa proximité avec la notion de déplacement, n'aurait-il pas pour effet de restreindre l'étendue de notre compréhension sur le sujet ?

S'intéresser à la mobilité sous l'angle des déplacements, c'est souvent interroger...

- la fréquence des déplacements,
- la distance des déplacements,
- la durée des déplacements,
- la vitesse des déplacements,
- le tout selon le moyen de locomotion utilisé et la finalité du déplacement...

Se focaliser uniquement sur les déplacements dans le cadre d'une réflexion sur la mobilité, c'est donc se poser certaines questions... mais aussi en évacuer beaucoup d'autres nous semble-t-il.

C'est notamment se situer davantage dans une logique descriptive de mesure et de quantification... que dans une optique plus explicative et compréhensive, cherchant notamment à montrer chez les individus ce qui conditionne ou ce que signifie leur plus ou moins grande mobilité...



L'une des contributions à la complexité entourant cette notion de « mobilité », réside dans les multiples liens existant entre ses différentes acceptions

La diversité des usages dans les sciences sociales

Par ailleurs, comme pour en rajouter, les sciences sociales ont, en lui accolant différents adjectifs, multiplié les usages de ce terme de "mobilité". Nous nous retrouvons ainsi avec plusieurs formes de mobilités rendant compte de réalités certes différentes, mais entretenant aussi, très souvent, des relations d'interdépendance fortes.

Reprenons brièvement ces différents usages, en tout cas les plus courants :

- Nous parlons donc de *mobilité géographique (ou spatiale)* pour exprimer la capacité à se déplacer sur ou entre des espaces géographiques... Nous reviendrons plus loin sur ce type de mobilité, notamment parce qu'elle se décline, elle aussi, sous plusieurs formes...

- Nous parlons aussi de *mobilité sociale* à propos des changements de statut social des individus ou des groupes sociaux au cours du temps (changements de position sur une certaine échelle sociale). Ce concept est important en sociologie lorsqu'il s'agit d'analyser la structure sociale et la reproduction sociale.

On distingue alors la mobilité sociale inter-générationnelle ou intra-générationnelle, ainsi que la mobilité sociale horizontale ou verticale (verticale ascendante ou verticale descendante).

- D'autre part, nous parlons également de *mobilité professionnelle* à propos des changements de profession ou d'emploi chez un individu, ou plus largement pour faire écho à l'adaptabilité à de nouvelles situations professionnelles, à la reconversion dans de nouvelles activités professionnelles, sur de nouveaux métiers... (elle est souvent synonyme de "flexibilité"). Une distinction est parfois opérée entre la mobilité professionnelle interne et la mobilité professionnelle externe, selon que la personne concernée change ou non d'entreprise.

Et enfin, nous pourrions aussi parler...

- de *mobilité culturelle* à propos de la capacité à se mouvoir dans différents systèmes de valeurs, différents univers de croyances, différentes conceptions du monde, etc. et plus largement à propos de la disposition d'un individu (ou d'un groupe social) à accepter de rencontrer voire d'être "affecté" par la culture de

l'autre (sans craindre une déculturation ou de se sentir contraint de renier son modèle culturel d'appartenance...);

- et peut-être aussi de *mobilité psychique*, lorsqu'il s'agit par exemple, mais pas seulement, de parler d'une capacité à rencontrer (ou à se confronter à) des points de vue différents du sien, à accepter le conflit socio-cognitif (comme disent les pédagogues), ou encore lorsqu'il s'agit de parler d'une capacité à se mettre à la place de l'autre (empathie), etc.

Et, l'une des contributions à la complexité entourant cette notion de "mobilité", réside bien dans les multiples liens, entrelacs et déterminations réciproques, existant entre ces différentes formes...

Une mobilité professionnelle, par exemple, engendre souvent une mobilité géographique (par exemple dans le cas d'une mutation imposant un déménagement) et parfois aussi une mobilité sociale (par exemple dans le cas d'une mutation pour promotion) qui nécessitera peut-être une certaine mobilité culturelle (par exemple dans le cas d'un déménagement d'une commune rurale vers une métropole de grande densité urbaine), etc.

Autre exemple : une plus ou moins grande mobilité culturelle ou psychique pourra contribuer à freiner ou faciliter une mobilité géographique susceptible de servir les "intérêts" d'une mobilité professionnelle ou sociale...

Ou encore : pourquoi faudrait-il être mobile géographiquement lorsqu'on est persuadé qu'aucune mobilité sociale ascendante n'est possible pour nous, ici ou ailleurs ? (et ce dans un contexte global où l'on répète partout que "l'ascenseur social est en panne").

Pour résumer à nouveau, revenons donc un instant sur les éléments pouvant constituer une définition possible de la notion de "mobilité"...

- la mobilité est une disposition,
- elle renvoie à un changement, un mouvement ou un déplacement,
- elle suggère des degrés de vitesse et de fréquence...
- elle suppose une diversité d'espaces qui se superposent et qui ne sont pas que géographiques, mais aussi sociaux, culturels, psychiques, etc.
- effectivement ou potentiellement, elle engendre une rencontre, ou créé une

Mobilité sociale

	intra-générationnelle	inter-générationnelle
horizontale	individu X ; stabilité de sa position sociale entre deux âges donnés	position sociale de X = position de son père au même âge
verticale	individu X ; progression dans l'échelle sociale entre deux âges donnés	position sociale de X > position de son père au même âge
	individu X ; régression dans l'échelle sociale entre deux âges donnés	position sociale de X < position de son père au même âge



relation, avec l'"inconnu" ou "le méconnu", le "nouveau" ou le "différent"... et en particulier une rencontre avec ce qui est différent de soi, la "différence de l'autre", l'altérité...

La diversité des mobilités géographiques (ou spatiales)

Développons maintenant un peu plus sur la mobilité géographique. Nous pouvons en effet en distinguer plusieurs formes :

- la *mobilité résidentielle* : celle-ci est entendue comme le changement de logement au cours d'une période donnée. Les termes de "mobilité résidentielle" et de "déménagement" sont donc synonymes*. Principalement déterminée par d'un côté les étapes familiales et les modifications de la taille du ménage (décohabitation, mise en couple, séparation, naissance, etc.) et de l'autre par les changements d'emploi (les mobilités professionnelles) –ou par les poursuites d'études pour les jeunes–, les mobilités résidentielles se révèlent souvent être le fruit de conciliations entre des souhaits et des contraintes et/ou le fruit de compromis entre des gains et des coûts...

- la *mobilité quotidienne (ou pendulaire)* : celle-ci renvoie aux déplacements effectués sur une journée. Elle s'organise bien sûr d'abord à partir du logement, "lieu fédérateur", vers des lieux de plus ou moins grande proximité aboutissant aujourd'hui à une "pratique en archipel" des territoires ; là pour le travail, ici pour le loisir, ailleurs encore pour la consommation, etc. Une dispersion des activités sociales sur des territoires distincts, séparés... qui conduit Eric Le Breton à parler de "société dispersée" et à nommer les individus essentiellement caractérisés par ce type de mobilité, les "navetteurs"². Cette mobilité pendulaire se caractérise principalement par un aspect répétitif et souvent de masse.

Nous pouvons en particulier distinguer... la *mobilité quotidienne professionnelle*, correspondant aux déplacements entre le lieu de domicile et le lieu de travail, et la *mobilité quotidienne scolaire*, correspondant aux déplacements quotidiens entre le lieu de domicile et le lieu d'études.

* Pour information : en France aujourd'hui, le taux annuel de changement de logement est de 12%, celui de changement à la fois de logement et de commune est de 7% (Population n°1, 2007, Ined).

- la *mobilité d'affaires* (voyage d'affaires) : celle-ci renvoie aux déplacements inhérents à l'exercice d'une activité professionnelle particulière (en dehors des cas où les déplacements constituent le contenu même de l'activité professionnelle, comme pour les coursiers par exemple). Elle peut être parfois synonyme de longue distance et/ou de hors domicile.

- La *mobilité géographique récréative* : celle-ci a trait principalement aux séjours de vacances ou de loisirs, mais aussi, plus largement, aux déplacements sur le "temps libre" des individus... et est synonyme plutôt de choix et de plaisir.

Voilà pour les principales figures traditionnelles de la mobilité spatiale.

Aujourd'hui, ces dernières sont interrogées comme jamais par les nouvelles technologies de l'information et de la Communication, en rendant possible une "*mobilité virtuelle*", une "*cyber-mobilité*"...

L'arrivée des TIC et particulièrement leur développement rapide sur la dernière décennie avec l'émergence de l'internet haut débit, tend en effet à transformer profondément et de façon inédite nos rapports au temps et à l'espace... et donc nos mobilités géographiques...

Avec les usages d'une "technologie de l'instantané" (la vitesse des ondes), allons-nous mettre fin aux contraintes du temps et de l'espace ? Allons-nous vers "la fin de la géographie" ? comme pourrait dire le philosophe et urbaniste Paul Virilio...

Rendez-vous est pris pour un prochain article sur le sujet... ■

Marc Le Gallo

** Pour information : en 2004, environ 35% des français ne sont pas partis en vacances (séjour d'au moins 4 jours) (Insee première n°1093, 2006).

Les ouvriers partent moins que les cadres (près de 50% des ouvriers partent contre 90% des cadres).

Selon l'Insee, 37% de ceux qui ne sont pas partis l'ont fait faute de moyens, contre 20% par choix, 15% pour des raisons de santé et 10% pour des raisons professionnelles... (Insee première n°1093 - juillet 2006).

La mobilité géographique, c'est-à-dire la disposition d'un individu à se déplacer d'un lieu vers un autre sur un territoire donné ou entre plusieurs territoires, se décline sous diverses formes...



Vulnérabilité et territoires : vers un outil pour appréhender les disparités locales

Point de vue...

(...sur une problématique ou une question de méthode)

Une démarche : appréhender la vulnérabilité sociale des individus au regard à la fois de leur profil et de leur territoire de résidence, et ce à partir d'une combinaison d'informations disponibles localement

A l'heure de la décentralisation des politiques sociales (le RMI en 2003 et le RSA cette année), le défi à relever est de pouvoir en observer localement les effets. Comme le rappelle l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (l'ONPES) dans son dernier rapport (2009-2010), « l'enjeu n'est pas seulement de rendre possible l'observation sociale (...) mais aussi, in fine, d'éclairer la décision publique pour adapter le dispositif et lutter contre les inégalités territoriales ».

Nous nous proposons donc de mener une réflexion autour des indicateurs sociaux aptes à la territorialisation afin de fournir une connaissance chiffrée, donc objective, du phénomène de vulnérabilité et d'améliorer le service rendu aux acteurs locaux. Pourquoi avoir choisi de s'intéresser à la vulnérabilité ? Comment se construit ce nouvel outil de mesure et quels enseignements peut-on en tirer ? Telles sont les principales questions auxquelles nous tenterons de répondre dans le cadre de cet article.

Pauvreté, précarité, exclusion, vulnérabilité... sont autant de phénomènes à aborder lorsque l'on traite des questions sociales. Tout le problème réside dans la possibilité d'en mesurer toutes les dimensions, à l'échelle locale. Dans un souci d'appropriation par les acteurs de terrain, il nous semblait important de construire un indicateur disponible à l'échelle communale. Or, la mesure de la pauvreté monétaire est rendue impossible à ce niveau du fait de l'absence d'indicateur de niveau de vie. En effet, c'est avec les revenus fiscaux que nous estimons au mieux cette notion au niveau communal. Pour autant, ces revenus déclarés annuellement par les ménages aux services des impôts ne tenant pas compte des transferts, ils sont inadaptés pour appréhender la pauvreté monétaire, d'autant que ce sont les plus pauvres qui bénéficient le plus des prestations sociales. En effet, en 2007 en particulier, à l'aide de l'enquête sur les revenus fiscaux, M. Clément, D. Guédès et J. Pujol¹ estiment que le taux de pauvreté baisse suite à la prise en compte de la redistribution, et ce

particulièrement pour les familles les plus exposées au risque de pauvreté (repli de 16,8 points pour les familles monoparentales et de 21,7 points pour les couples avec trois enfants ou plus).

Aussi nous semble-t-il plus pertinent, pour une approche communale, de nous concentrer sur la vulnérabilité. Si nous reprenons la définition proposée par N. Herpin et D. Verger², la vulnérabilité est due à « un mélange de causes conjoncturelles et structurelles, de facteurs économiques, sociologiques et individuels » qui font que « la pauvreté menace » et que « le risque de tomber dans la misère augmente ». Le choix de l'indicateur synthétique semble alors particulièrement adapté ici dans le sens où il agrège toutes les dimensions du concept étudié. L'objectif est alors de regrouper en un seul indicateur le maximum d'informations, disponibles au niveau de la commune, caractérisant la vulnérabilité des individus. La simplicité de la méthode de calcul et du résultat obtenu offre des qualités à la fois de vulgarisation et de lisibilité de l'indice synthétique : plutôt que de consulter un certain nombre de tableaux (autant que d'indicateurs composant l'indice), ce dernier est en effet facilement appréhendé par les acteurs et politiques locaux et ouvre au débat social.

Son principe de construction repose sur celui de l'indice de pauvreté en condition de vie (ou pauvreté d'existence). Ce dernier évalue la proportion de ménages subissant au moins huit carences ou difficultés parmi les vingt-sept définies dans l'Enquête Permanente en Conditions de Vie (l'EPCV) mises en place depuis 1996 par l'INSEE et réalisée trois fois par an*.

** Précisons que cette enquête est remplacée en 2004 par l'enquête statistique sur les ressources et conditions de vie (dispositif SRCV), qui est la partie française du système communautaire EU-SILC (European Union-Statistics on income and living conditions).*



Deux étapes : identifier des facteurs de vulnérabilité, ...

Caractéristiques sociodémographiques	Actifs occupés	Familles monoparentales	Jeunes	Personnes Agées
	(15-64 ans en emploi)	(15 ans et plus)	(15-24 ans)	(60 ans et plus)
Catégorie socioprofessionnelle	Ouvriers			
Diplôme	Agriculteurs exploitants Pas de scolarité Aucun diplôme Certificat d'études primaires			
Statut d'occupation du logement	Locataires Logés gratuitement			
Indicateur de nationalité/d'immigration	Etranger / Immigré			
Mode de cohabitation	Personnes vivant seules Adultes d'une famille monoparentale		Personnes vivant seules Adultes d'une famille monoparentale	Personnes vivant seules Adultes d'une famille monoparentale
Sexe		Femmes	Femmes	Femmes
Type d'activité		Chômeurs Personnes au foyer Autres inactifs	Chômeurs Personnes au foyer Autres inactifs	Chômeurs Personnes au foyer Autres inactifs
Nbre de personnes dans la famille		4 personnes et +		
Age	Moins de 30 ans	Moins de 30 ans		80 ans et plus
Nbre d'actifs dans le ménage	1 actif			
Nbre d'enfants scolarisés dans le ménage	4 enfants et plus			
Situation dans l'emploi	Contrats précaires à temps partiel			

source : Compas

De notre côté, l'élaboration de l'indicateur synthétique de vulnérabilité repose sur deux grandes étapes...

➤ Il nous faut tout d'abord identifier les conditions (conjoncturelles, structurelles, économiques, sociologiques, individuelles...) de vulnérabilité. Pour cela, notre attention se porte plus particulièrement sur quatre sous-populations, exposées aux nouvelles formes de pauvreté : les jeunes, les chefs de familles monoparentales, les actifs en emploi et les personnes de 60 ans et plus.

ménage. Ainsi, la mise en évidence des items caractérisant la vulnérabilité (détaillés dans le tableau ci-joint) doit reposer sur des études économétriques identifiant les caractéristiques socioéconomiques des ménages qui encourent les plus forts risques de pauvreté. Ainsi, chacun de ces items contribue au calcul du score obtenu pour chaque individu composant les sous-populations.

➤ L'étape suivante, dans la construction des indicateurs synthétiques, consiste en la détermination des seuils de vulnérabilité : au-delà de quel score un individu est-il considéré comme vulnérable ?

Ces seuils seront choisis de façon à approcher au mieux les taux de pauvreté monétaire et en conditions de vie relevés dans les différentes études menées sur la pauvreté**. Il faut donc que les actifs occupés cumulent au moins 4 items sur 8 pour être vulnérables. Ainsi, 12% des actifs occupés sont considérés comme vulnérables. Concernant les autres sous-populations, la démarche est identique : le seuil de vulnérabilité des familles monoparentales est fixé au score prenant la valeur de 4 items également ; 21% de ces familles peuvent ainsi être qualifiées de vulnérables. Le seuil de vulnérabilité des jeunes est fixé au score de 3 et permet de considérer qu'ils sont 20% à être vulnérables. Enfin, nous estimons que les personnes de 60 ans et plus doivent cumuler au moins 5 conditions (ou items) pour être considérées comme vulnérables (= valeur du score) ; ce qui permet d'estimer leur proportion à 4%.

Ces seuils de vulnérabilité obtenus, il nous est alors possible de calculer la proportion de vulnérables, par commune.

** Nous pensons en particulier à celles de l'ONPES (2008, 2010) ainsi qu'aux estimations du taux de pauvreté en conditions de vie de l'INSEE (2010) dans le cadre de ses études sur les revenus et le patrimoine des ménages.

...puis déterminer des seuils de vulnérabilité

Aussi nous faut-il maintenant identifier les facteurs de risque de pauvreté, pour chaque sous-groupe, sous la forme d'indicateurs, disponibles au niveau communal. Pour cela, il importe d'écartier les effets de composition inhérents à chaque sous-population : considérer par exemple que les ménages dont le "chef" est né à l'étranger sont particulièrement exposés au risque de pauvreté, ne peut s'affirmer qu'avec un raisonnement mené "toutes choses égales par ailleurs", en les comparant aux ménages dont le chef est né en France, indépendamment des autres caractéristiques sociodémographiques du



*La pertinence
d'un tel « indice
de vulnérabilité »
se mesure à
l'aune de sa
contribution
dans une aide à
la décision*

Deux enseignements nous semblent essentiels à tirer de ces indicateurs synthétiques. D'une part, ils permettent de repérer des disparités locales en termes de vulnérabilité (cf. tableaux ci-contre) : des communes sont très exposées puisqu'elles comptabilisent des proportions de vulnérables supérieures à celles de la Métropole. On pense en particulier aux communes appartenant aux territoires en difficultés, aux grands centres urbains ou aux villes centres***.

Alors que d'autres sont plus protégées : c'est particulièrement le cas pour les communes dites favorisées et celles rurales et vieillissantes.

Ces indicateurs nous offrent enfin la possibilité d'identifier les caractéristiques des vulnérables selon les territoires. C'est davantage auprès des étrangers (ou immigrés), des familles nombreuses ou des jeunes seniors par exemple que les communes urbanisées devront orienter leurs actions afin de réduire la vulnérabilité de leurs résidents. Le reste des territoires devra plutôt développer des actions auprès des jeunes sans diplôme, issus du milieu ouvrier ou agricole, ou auprès des personnes isolées de 80 ans et plus par exemple.

Nous ne pouvons conclure sans ajouter que ces indicateurs restent critiquables et demandent déjà à être complétés ou actualisés****. Toutefois, ils permettent de prendre conscience des problèmes rencontrés lorsque l'on s'intéresse à l'approche locale de tels phénomènes sociaux et de proposer un outil de discussion sur les questions relatives à la vulnérabilité des communes de la Métropole. ■

*** Ces appellations de territoires sont issues d'une typologie menée dans le cadre de cette étude mais non présentée dans cet article.

**** Lorsque l'on sait par exemple que les données du recensement de la population 2007 sont dorénavant disponibles, nous ne pouvons qu'attendre une mise à jour de ces indices. De même, il serait intéressant de pouvoir intégrer de nouvelles dimensions aux indices en utilisant les données collectées auprès des partenaires locaux par exemple.

Actifs occupés vulnérables

Typologie des territoires	Proportion de vulnérables
Territoires en difficulté	17,72
Villes centres	16,46
Territoires intermédiaires	7,99
Territoires en voie de périurbanisation	5,96
Territoires ruraux vieillissants	6,96
Territoires vieillissants mixtes	11,34
Territoires urbanisés mixtes	8,35
Territoires urbanisés favorisés	7,99
Grands centres urbains	19,74
Métropole (seuil de vulnérabilité)	11,85

Familles monoparentales vulnérables

Typologie des territoires	Proportion de vulnérables
Territoires en difficulté	35,03
Villes centres	24,93
Territoires intermédiaires	15,61
Territoires en voie de périurbanisation	11,95
Territoires ruraux vieillissants	9,87
Territoires vieillissants mixtes	17,99
Territoires urbanisés mixtes	15,90
Territoires urbanisés favorisés	10,28
Grands centres urbains	21,40
Métropole (seuil de vulnérabilité)	20,88

Jeunes vulnérables (15 - 24 ans)

Typologie des territoires	Proportion de vulnérables
Territoires en difficulté	25,79
Villes centres	25,97
Territoires intermédiaires	14,43
Territoires en voie de périurbanisation	11,57
Territoires ruraux vieillissants	13,34
Territoires vieillissants mixtes	20,35
Territoires urbanisés mixtes	13,49
Territoires urbanisés favorisés	11,86
Grands centres urbains	28,47
Métropole (seuil de vulnérabilité)	20,32

Personnes âgées vulnérables (60 ans et +)

Typologie des territoires	Proportion de vulnérables
Territoires en difficulté	6,85
Villes centres	5,17
Territoires intermédiaires	2,24
Territoires en voie de périurbanisation	2,10
Territoires ruraux vieillissants	1,72
Territoires vieillissants mixtes	3,25
Territoires urbanisés mixtes	2,98
Territoires urbanisés favorisés	2,83
Grands centres urbains	5,51
Métropole (seuil de vulnérabilité)	3,86

Stéphanie Bigo

*Balise
biblio...*

Références utilisées :

Chemin faisant...

¹ Source : *Trésor de la Langue Française* (TLF).

² Le Breton Éric, *Domicile-travail, les salariés à bout de souffle*, Les Carnets de l'info, 2008.

Point de vue...

¹ Clément M., Guédès D., Pujol J., "Les prix freinent la progression du pouvoir d'achat en 2008" extrait de *France, portrait social - Édition 2009*, pp63-71, 2009.

² Herpin N., Verger D., "La pauvreté une et multiple", *Économie et Statistique*, n°308-309-310, pp3-22, 1997.



Sur http://www.compas-tis.com/base_documentaire.php

A noter dans la b@se doc...

(...à partir de la base documentaire internet du COMPAS)

Dans la catégorie « Petite enfance » :

"En 2008, près d'un enfant sur deux âgé de moins de 3 ans bénéficie d'un mode d'accueil collectif ou individuel » in *L'essentiel*, n°101 (2010), CNAF.

On dénombre en France 1,1 million de places d'accueil/de garde pour enfants de moins de trois ans (fin 2008). Un enfant de cet âge sur deux est ainsi gardé, dont la moitié par une assistante maternelle et 14% dans une des différentes formes de structures collectives. Mais les écarts sont énormes entre les territoires, notamment entre le pourtour méditerranéen, où le taux est compris entre 24 et 39%, et l'Ouest, où il dépasse les 60%. Dans tous le cas, de très nombreux couples doivent avoir recours à une aide informelle (grands-parents ou amis notamment) et une partie des femmes est contrainte d'interrompre son activité professionnelle.

Dans la catégorie « Pauvreté et précarité » :

"Les niveaux de vie en 2008" in *Insee Première*, n°1311 (2010), INSEE.

Le dernier seuil de pauvreté (basé sur les revenus 2008) communiqué aujourd'hui par l'Insee est de 949 € par mois (pour une personne seule). A ce seuil, 13% de la population française vit dans un ménage pauvre, soit près de sept millions neuf cent mille personnes. Selon les publics, ce taux de pauvreté peut varier considérablement et aller ainsi jusqu'à 16,9% chez les personnes vivant seules (plus encore lorsqu'il s'agit de jeunes majeurs), 19,7% chez les familles nombreuses biparentales et 30% chez les familles monoparentales ; ces dernières regroupant ainsi, à elles seules, plus d'un million six cent mille personnes en situation de pauvreté.

Votre contribution :

Si vous souhaitez réagir au *Sillage du COMPAS*, voir aborder un sujet particulier, publier un texte relatif à celui-ci ou à un travail co-réalisé avec le COMPAS, contactez-nous par courriel à : sillage@compas-tis.com
Un comité de rédaction étudiera la question...

COMPAS-TIS

Centre d'Observation et de Mesure des Politiques d'Action Sociale – Traitement des Informations Sociales.

Siège : 15 ter Bd Jean Moulin, 44106 Nantes cedex 4.

Téléphone : 02 51 80 69 80

Télécopie : 02 51 80 69 89

Antennes (Strasbourg ; Paris) :

• 24 rue de l'Yser, 67000 Strasbourg.

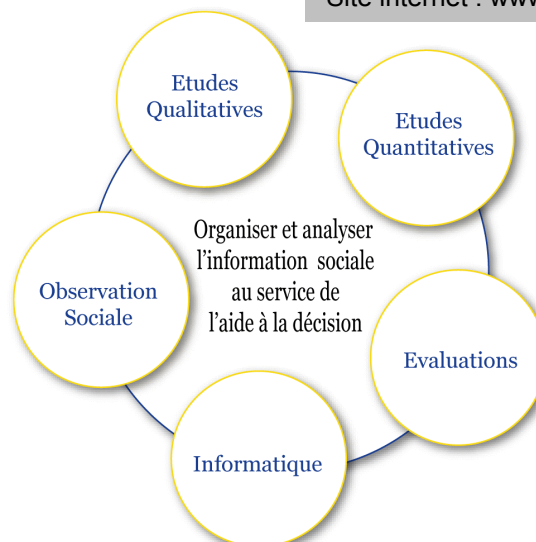
Téléphone : 03 90 41 09 18

• 13b rue Alphonse Daudet, 75014 Paris.

Téléphone : 01 45 86 18 52

Courriel : contact@compas-tis.com

Site internet : www.compas-tis.com



Directeur du COMPAS :

Hervé Guéry

Coordinateur du Sillage :

Marc Le Gallo

© COMPAS-TIS 2010